

LE JOURNAL DE L'ACCREDITATION DES ÉQUIPES EN RADIOLOGIE DE FRANCE

L'accréditation des médecins est un dispositif volontaire de gestion des risques médicaux en établissement de santé. Elle fait partie des moyens développés pour améliorer la qualité et la sécurité des soins et l'amélioration des pratiques.

Mai 2021

#15



Chers amis

L'accréditation des équipes est plus que jamais d'actualité avec la nécessité de valider son DPC d'ici 2022. Je vous rappelle que dès que vous participez à ce programme de déclaration des EIAS (événements indésirables associés aux soins), vous recevez non seulement votre accréditation individuelle mais aussi votre attestation d'accréditation en équipe. Votre accréditation individuelle vous permet de valider automatiquement votre DPC. Votre attestation d'équipe peut être affichée en salle d'attente. La publication de votre accréditation est rendue visible sur le site de la HAS. Elle est de plus en plus consultée. Pour information, les chirurgiens du secteur public qui sont moins rentrés, de manière générale, dans ce dispositif, en souffrent car les patients consultent de plus en plus les sites internet et labels qualité. Je vous encourage donc à rentrer dans ce dispositif mis en place par la profession en lien avec la HAS, incluant une évaluation par les pairs.

Afin de simplifier les démarches multiples, la HAS a travaillé ces derniers mois avec l'ASN et les radiologues pour que les obligations réglementaires qualité et sécurité demandées puissent être réalisées dans le cadre du programme de l'accréditation des équipes. Ainsi, lors d'un événement significatif de radioprotection (ESR), vous avez 2 jours pour le déclarer sur le site de l'ASN et 2 mois pour en faire l'analyse. En utilisant le questionnaire approfondi disponible sur le site de l'HAS lors de la déclaration d'un EIAS ciblé en radioprotection (méthode ALARM), vous pouvez générer un PDF comprenant tous les éléments à transmettre à l'ASN. J'attire votre attention sur le fait que pour les EIAS, vous avez un peu moins d'un an pour le déclarer à compter de la survenue de l'évènement alors qu'avec un ESR, la période d'analyse est de 2 mois à partir de la déclaration initiale.

L'ensemble de l'équipe de l'ODPC-RIM est à votre disposition pour vous aider à vous inscrire mais aussi à vous lancer dans la démarche. Une première réunion avec les référents des équipes radiologiques a pu se tenir le mois dernier en visio-conférence pour faire un point sur les avancées et/ou difficultés rencontrées par les équipes et échanger sur les « trucs et astuces ». Vous pouvez visionner la vidéo de cette réunion sur notre site internet, onglet accréditation.

A très vite et bonne accréditation

Jean-Paul Beregi pour l'équipe d'accréditation en radiologie



L'équipe accréditation, c'est :



Questions- Réponses

Un organisme de développement professionnel continu (DPC) spécialisé en radiologie-imagerie médicale diagnostique et interventionnelle. Il est enregistré comme organisme de formation sous le numéro 287 605 927 76 auprès du préfet de la région Ile-de-France.

Nous contacter :

Par mail : odpcrim@sfradiologie.org

Par téléphone : 01 53 59 59 61 / 01 53 59 59 62

Par voie postale :

SFR, pour ODPC-RIM – 47 rue de la Colonie, 75013 Paris

Site internet :

<https://www.eiseverywhere.com/ehome/odpcrim/odpc-rim/>

Chiffres clés :

- 32 équipes inscrites sur 2019
- 18 équipes inscrites sur 2020
- Une vingtaine d'équipe 2021 en cours d'inscription

| Noms | Structure | Région | Ville |
|--------------------------|--|----------------------|---------------------|
| Adrien Olivier | HOSPITAL ARNAULT TISSIER | PARIS | Saint-Lazare du Var |
| Antoine Charles | HÔPITAL D'OPHTALMOLOGIE DES ANNEES SAINTY ARME | PARIS | Toulon |
| Benoît Cabré | CLINIQUE DES CROIXES | Occitanie | Toulouse |
| Brian-Moysa Alan | CHU MINEY | Grand Est | Metz |
| Carole Bernard | CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES | Nord-Pas-de-Calais | Valenciennes |
| Chabrol Pascal | CHU DE CLERMONT FERRAND | Auvergne-Rhône-Alpes | Clermont-Ferrand |
| Chouh-Hadjadji | HOSPITAL GILBERTINI DE ANAGNINI | PARIS | Marne-la-Vallée |
| Diana Diana | HOSPITAL DE RADIOLOGIE E ANAGNINI HOCHI | Île-de-France | Paris |
| Delphine Arnaud | GRUPPE HOSPITALIER DE L'INSTITUT CATHOLOQUE DE LILLE - SAINT-VINCENT DE PAUL | Hauts-de-France | Lille |
| David Hubert | HOSPITAL LAEMEC | Pays de la Loire | Nantes |
| Ducq Jean-François | HOSPITAL HENRI MONDINO | Île-de-France | Clamart |
| Etienne Bie | CHU DE NANTES-HOTEL DIEU | Pays de la Loire | Nantes |
| Fredrik Cornelia | CHU MINES | Occitanie | Mines |
| Geoff Andrieux | MARIE-HENRI CHU BUREAU CLAMOUR YURIN | Île-de-France | Paris |
| Henry Simon | HOSPITAL ROGER SALENGRO | Hauts-de-France | Lille |
| Henriette Baret | CLINIQUE CLAUDE BERNAUD | Île-de-France | Ermenonville |
| Isabelle Bégin | HOSPITAL TENSI | Île-de-France | Paris |
| Melissa Anne | HOSPITAL SAINT-JOSEPH | Occitanie | Castelnau-Lévy |
| Milouche Samal | CLINIQUE DU FRANC | Occitanie | Castelnau-Lévy |
| Nicolas Michel | HOSPITAL DE LA CAVALC BLANCHE | Poitou-Charentes | Bordeaux |
| Pascal Fleury-François | CHU ANGERS | Pays de la Loire | Angers |
| Pascal Jean-Marc | HOSPITAL PIERRE-DU CONFLANT | Pays de la Loire | Nantes |
| Philippe Olivier | REGP | Île-de-France | Paris |
| Ryan Charles-Louis | HOSPITAL MEYER | Île-de-France | Paris |
| Séverine Carlet-Cabré | CHU BOISEN | Normandie | Rouen |
| Thibault Jean-Christophe | CHU DE BOISEN | Occitanie | Béziers |
| Thomas Yvan | HOSPITAL LAFERRONDE - CHU MONTPELLIER | Occitanie | Montpellier |
| Vincent Nicolas | CHU - HOPITAL A DE WILLEMSLAV | Occitanie | Montpellier |
| Yves Bernard | CLINIQUE DE COCHINGRE | Grand Est | Strasbourg |



Comment valider mon obligation triennale de DPC ?

Le DPC reste obligatoire et vous disposez de 3 voies différentes pour le valider :

1. Réaliser le parcours d'accréditation des équipes radiologiques proposé par l'organisme agréé de la spécialité (**ODPC RIM**) en lien avec la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, sur lequel vous trouverez [toutes les informations ici](#)

2. Ou bien réaliser un programme de DPC indemnisé, proposé par un organisme de DPC qui a reçu l'agrément de l'Agence Nationale du DPC.

Ainsi, si vous êtes libéral, la prise en charge de ce type de formation sera effectuée par l'Agence nationale du DPC ; si vous êtes hospitalier, votre établissement de santé ou son OPCA pourront la financer. Pour la radiologie, l'ODPC-RIM et Forcomed vous proposent, en 2021, des programmes agréés :

- Programmes DPC ODPCRIM :

<https://na.eventscloud.com/ehome/odpcrim/programme/?Open>

- Programmes DPC Forcomed :

<https://forcomed.fr/formation-dpc/eligible-dpc/>

3. Ou bien réaliser le parcours de DPC défini par le CNP de la spécialité (G4), **qui combine à la fois des enseignements théoriques et des actions réflexives de type participation à une instance qualité au profit de sa structure ou à des réunions professionnelles** (Site FSM : http://parcourspro.online/cnp_fsm)

Puis-je me lancer dans une démarche d'accréditation en équipes d'ici 2022, si j'ai déjà réalisé un programme de DPC indemnisé sur la période 2019-2022 ?

Vous pouvez tout à fait vous lancer dans une démarche d'accréditation en équipes, même si vous avez déjà réalisé un programme de DPC indemnisé sur la période 2019-2022. Sachant que l'accréditation en équipes validera de toute façon de manière automatique votre obligation de DPC.

Les deux démarches sont d'ailleurs complémentaires : le DPC indemnisé est une action individuelle, généralement ponctuelle, tandis que l'accréditation se fait en équipes et sur le long terme avec la réalisation d'un programme à mettre en œuvre sur l'année, pendant 4 ans.

Vous souhaitez des informations utiles sur l'accréditation, connectez-vous sur le site de [l'ODPC-RIM](#)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



Vous recevez cet e-mail parce que vous avez accepté de recevoir des informations de la part SFR. Conformément à la loi "Informatique et libertés" vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à l'adresse : dpo@sfradiologie.org . Vous pouvez vous désinscrire à tout moment des lettres d'information de la SFR en cliquant sur : Unsubscribe. Attention en vous désabonnant de cette lettre d'information, vous vous désabonnerez de toutes les lettres d'information de la SFR. Merci de ne pas répondre à cet e-mail.

Pour continuer à recevoir nos e-mails, ajoutez notre adresse à votre carnet d'adresses

[Unsubscribe](#)